



Monsieur Gérald DARMANIN
Ministère de l'Intérieur
1, place Beauvau
75800 PARIS cedex 08

Villeneuve-Loubet, le 18 octobre 2021

Réf.: XB.FA/046-2021

**Objet : levée de la grève nationale illimitée à la suite des annonces du
Président de la République Emmanuel Macron**

Monsieur le ministre de l'Intérieur,

Le 2 août dernier, dans notre courrier référencé XB.FA/038-2021, nous vous annonçons notre préavis de grève nationale illimitée à partir du 9 août à minuit.

Suite aux différentes annonces du Président de la République, à savoir la suppression de la sur cotisation CNRACL et l'ouverture des discussions avec le ministère dans le cadre de la loi de programmation de la sécurité intérieure, nous vous informons que notre organisation syndicale a décidé de cesser le mouvement de grève à compter de ce jour, date à laquelle nous sommes reçus par votre cabinet ministériel pour développer nos propos et poursuivre nos travaux déjà engagés sur l'avenir de la sécurité civile.

Soyez assuré de l'engagement de notre Fédération qui saura être force de proposition sur l'ensemble de ces sujets majeurs.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le ministre de l'Intérieur, l'expression de notre très respectueuse considération.

Le Président fédéral, Xavier BOY

FEDERATION AUTONOME SPP-PATS

285, avenue des Maurettes
06270 Villeneuve-Loubet

04 93 34 81 09

secretariat@faspp-pats.org
www.faspp-pats.org